

Modification droit de visite et d'hébergement

Par Mardel eugenie, le 24/10/2017 à 22:48

Bonjour

Divorcé depuis de nombreuses années et papa de deux enfants aujourd'hui adolescents et dont la situation a évolué (en apprentissage) le dvh accordé par le juge ne correspond plus à la réalité. J'ai donc proposé à leur mère de modifier celui ci. Or celle ci refuse une partie de ma proposition je souhaiterai donc saisir le jaf mais son avocate me dit qu'une médiation est obligatoire avant. Quelqu'un peut il m'en dire plus ?

De plus mon fils de 17 ans ne respecte plus le dvh depuis un an avec le soutien de sa mère quel est mon recours